

Décision de créations et de renouvellement
de DU et DIU de la faculté des Sciences
Pharmaceutiques.

Conseil d'administration du 6 juillet 2015

Délibération 2015/07/CA-099

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de la formation et des études universitaires du 2 juillet 2015 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident :

Article 1 :

Les 7 DU/DIU suivants sont réhabilités à la faculté des sciences pharmaceutiques pour l'année universitaires 2015-2016 :

- Diététique et génie alimentaire,
- Orthèses,
- Pharmacocinétique,
- Stérilisation en milieu hospitalier,
- Maintien et soins à domicile,
- Homéopathie pharmaceutique,
- Conseils en phytothérapie et aromathérapie.

Article 2:

Les 3 DU/DIU suivants sont créés à la faculté des sciences pharmaceutiques pour l'année universitaires 2015-2016 :

- Techniques chromatographiques appliquées à la biologie humaine,
- Optimisation de la prise en charge médicamenteuse du patient âgé,
- Règlementation et ingénierie des dispositifs médicaux.

Toulouse, le 6 juillet 2015

Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 20

Nombre de voix défavorables : 2

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0